

Yves SIMON

Député de l'Allier
Maire de MEILLARD
Président de la Communauté de Communes « Bocage Sud »

PARIS, le 29 novembre 2006

Monsieur Claude TENNEGUIN,
Président de la Fédération Générale des
Clercs et Employés de Notaire
Monsieur Norbert SENTIER,
Vice-Président de la CRPCEN
31 rue de Rocher
75008 PARIS

Réf : AN/YS/MS n° 1355/06

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,

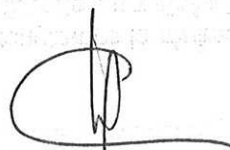
J'ai bien reçu votre courrier attirant mon attention sur le financement autonome de la CAISSE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE DES CLERCS ET EMPLOYÉS DE NOTAIRE. Il ne bénéficie pas d'avantages particuliers financés par l'Etat et participe à la politique de solidarité nationale par des transferts financiers entre les différents régimes. Il s'agit d'instaurer un équilibre socialement acceptable entre les actifs et les non actifs afin d'assurer à chacun, pouvoir d'achat en progression et rétribution de son travail (présent ou passé).

En effet, la France a privilégié depuis longtemps le régime de retraite par répartition. Les actifs cotisent afin d'assurer, entre autre, les retraites de leurs aînés. Toutefois, il faut bien comprendre qu'en diminuant l'âge de la retraite à un moment où l'espérance de vie augmente, ce régime de répartition trouve certaines limites : les actifs et les entreprises doivent supporter un nombre croissant d'inactifs retraités.

Dans ces conditions, la raison s'impose. Je comprends vos inquiétudes relatives à l'évolution du financement de votre caisse de retraite qui ne reçoit aucune aide tout en reversant des compensations financières pour d'autres régimes de retraites. Il faut considérer que si l'on ne veut pas solliciter toujours plus les entreprises et les salariés en général par divers taxes ou impôts qui conduiraient des mouvements de délocalisation plus importants, chacun doit faire un effort. Chaque régime de retraite devrait arriver à un équilibre juste et soutenable de financement et tendre vers l'autofinancement autant que possible. Individuellement, chacun doit également s'intéresser au financement de sa propre retraite.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, **Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président,** en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Yves SIMON

Bien à vous